



FICHE DE DONNEES DE SECURITE Lifting

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Lifting
No du produit 071-13

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit de soins pour automobiles. - Produit à polir.
Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur Autosmart International Ltd
Lynn Lane,
Shenstone, nr Lichfield
Staffordshire. WS14 0DH
England
www.autosmartinternational.com
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com
Personne À Contacter Mr. Russell Butler

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (1999/45/CEE) R52/53, R67.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage des détergents < 5% tensio-actifs non ioniques
tensio-actifs cationiques

Phrases De Risque
R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Conseils De Prudence
S23 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S37 Porter des gants appropriés.
S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Lifting

NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDRODÉSULFURÉ		10-30%
No CAS : 64742-82-1		No CE : 265-185-4
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 3 - H226 STOT Single 3 - H336 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) N;R51/53. R10,R67.	
QUARTZ		10-30%
No CAS : 14808-60-7		No CE :
Classification (CE 1272/2008) Non classé.		Classification (67/548/CEE) Non classé.
Bis (2-hydroxyethyl) oleyl amine		2-5%
No CAS : 25307-17-9		No CE : 246-807-3
		Numéro D'Enregistrement: 01-2119510876-35-0000
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Aquatic Acute 1 - H400	Classification (67/548/CEE) Xn;R22. C;R34. N;R50.	
Distillates (petroleum), hydrotreated light.		2-5%
No CAS : 64742-47-8		No CE : 265-149-8
		Numéro D'Enregistrement: 01-2119484819-18-XXXX
Classification (CE 1272/2008) EUH066 Asp. Tox. 1 - H304	Classification (67/548/CEE) Xn;R65. R66.	
Quaternary ammonium compounds, dicoco alkyldimethyl, chlorides		< 1%
No CAS : 61789-77-3		No CE : 263-087-6
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Aquatic Acute 1 - H400	Classification (67/548/CEE) Xn;R22. C;R34. N;R50.	
PROPANE-2-OL		< 1%
No CAS : 67-63-0		No CE : 200-661-7
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT Single 3 - H336	Classification (67/548/CEE) F;R11 Xi;R36 R67	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Lifting

Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin ! En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

Contact avec la peau

Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Maux de tête.

Ingestion

Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements.

Contact avec la peau

Un contact prolongé peut entraîner des rougeurs, de l'irritation et de la peau sèche.

Contact avec les yeux

Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Risques particuliers

Oxydes de : Carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Choix de l'appareil respiratoire pour la lutte contre l'incendie : Conformément aux règles générales de l'entreprise pendant un incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés.

Lifting

Critères De Stockage

Entreposage des produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
Distillates (petroleum), hydrotreated light.			1000 mg/m ³			
PROPANE-2-OL	VLEP			400 ppm	980 mg/m ³	
QUARTZ	VLEP		0,1 mg/m ³			

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Conditions de procédé

Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures d'ingénierie

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

Protection respiratoire

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

Protection des mains

Utiliser des gants de protection en : Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC). Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Protection des yeux

Pas de protection oculaire spécifique notée, mais peut être requise de toute manière.

Autres Mesures De Protection

Assurer l'accès à une douche oculaire. Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau.

Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Visqueux Liquide
Couleur	Brun clair.
Odeur	Suave.
Solubilité	Insoluble dans l'eau Miscible avec : Hydrocarbures.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	
Non disponible.	
Densité relative	~ 1.175 (20°C)
Densité de vapeur (air=1)	
Non disponible.	
Pression de vapeur	
Non disponible.	
Taux d'évaporation	
Non disponible.	
Valeur pH, Solution Concentrée	~ 7.0
Valeur pH, Solution Diluée	6.7 @ 1%

Lifting

Température de décomposition (°C)

Non disponible.

Seuil D'Odeur, Bas

Non disponible.

Seuil D'Odeur, Haut

Non disponible.

Point d'éclair (°C) > 62 CF (Creuset fermé).

Température d'auto-inflammation (°C)

Non disponible.

Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)

Non disponible.

Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)

Non disponible.

Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau)

Non disponible.

Propriétés comburantes

Non applicable.

Observations Information declared as "Not available" or "Not applicable" is not considered to be justified for enabling proper control measures to be taken.

9.2. Autres informations

Composés organiques volatils (COV) 316 g/litre

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable.

Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

10.4. Conditions à éviter

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Aucune substance particulière ni groupe de substances particulier n'est susceptible de réagir de manière à produire une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Dose Toxique 1 - DI 50 > 4000 mg/kg (oral rat)

Autres Dangers Pour La Santé

Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

Informations générales

L'exposition prolongée et répétée aux solvants pendant une longue période peuvent entraîner des problèmes de la santé permanents.

Inhalation

Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

Contact avec la peau

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

Contact avec les yeux

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

Mises En Garde Sur La Santé Ce type de produit n'a aucun effet grave à long terme reconnu. Aucun effet aigu ou chronique spécifique sur la santé n'est noté, mais ce produit chimique peut toujours avoir des effets néfastes sur la santé en général ou pour les personnes ayant des problèmes de santé actuels ou latents.

Lifting

Voie D'Exposition

Ingestion . Inhalation :

Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Informations Médicales

Inconnu.

Appellation	PROPANE-2-OL
Dose Toxique 1 - DI 50	5500 mg/kg (oral rat)
Conc. Toxique - CL 50	47-73 ppm/4 h (inhalation rat)
Autres Dangers Pour La Santé	
Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées. CIRC Ne pas listé. NTP (Programme National de Toxicologie) Non inscrit. OSHA Non Réglementé.	
Appellation	Bis (2-hydroxethyl) oleyl amine
Dose Toxique 1 - DI 50	1000-2000 mg/kg (oral rat)
Appellation	Distillates (pétroleum), hydrotreated light.
Dose Toxique 1 - DI 50	> 5000 mg/kg (oral rat)
Dose Toxique 2 - DI 50	> 2000
Conc. Toxique - CL 50	> 5.3 mg/l/4 h (inhalation rat)
Appellation	QUARTZ
Informations toxicologiques	
Aucunes informations notées.	
Appellation	Quaternary ammonium compounds, dicoco alkyldimethyl, chlorides
Dose Toxique 1 - DI 50	960 mg/kg (oral rat)
Autres Dangers Pour La Santé	
Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées.	
Appellation	NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDRODÉSULFURÉ
Dose Toxique 1 - DI 50	> 5,000 mg/kg (oral rat)
Autres Dangers Pour La Santé	
Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées.	

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Ce produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - Poissons

Non déterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Non déterminé.

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

Non déterminé.

Toxicité aiguë - Micro-organismes

Non déterminé.

Toxicité aiguë - Organismes terrestres

Non déterminé.

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

Les substances volatiles sont décomposées au bout de quelques jours dans l'atmosphère. Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Ce produit est composé dans une large mesure de composés inorganiques qui ne sont pas biodégradables. On considère que les autres composants du produit sont facilement biodégradables.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces.

Lifting

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Non applicable.

Lifting

Appellation PROPANE-2-OL

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l 9600

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l 4600

Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

Potentiel de bio-accumulation

Ne se bio-accumule pas.

Dégradabilité

Ce produit est supposé biodégradable.

Appellation Bis (2-hydroxethyl) oleyl amine

Écotoxicité

Ce produit contient une substance qui est très toxique pour les organismes aquatiques.

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l 0.39

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l 0.1

Ci 50, 72 H, Algues, mg/l 0.01-0.1

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

Dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Appellation Distillates (pétrole), hydrotreated light.

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l > 2-5

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l 1.4

Ci 50, 72 H, Algues, mg/l 1-3

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces. Le produit est insoluble dans l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.

Potentiel de bio-accumulation

La bio-accumulation est considérée comme étant sans importance en raison de la faible solubilité du produit dans l'eau.

Dégradabilité

Les substances volatiles sont décomposées au bout de quelques jours dans l'atmosphère.

Appellation QUARTZ

Mobilité

Ne pas considéré comme mobile.

Potentiel de bio-accumulation

S'accumule dans le sol et le sédiment.

Dégradabilité

Le produit n'est pas biodégradable.

Appellation Quaternary ammonium compounds, dicoco alkyldimethyl, chlorides

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l 0.195

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l 0.01-0.1

Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Dégradabilité

Ce produit est difficilement biodégradable.

Appellation NAPHTHA LOURD (PÉTROLE), HYDRODÉSULFURÉ

Écotoxicité

Ce produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique.

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces.

Potentiel de bio-accumulation

La bio-accumulation est considérée comme étant sans importance en raison de la faible solubilité du produit dans l'eau.

Dégradabilité

Les substances volatiles sont décomposées au bout de quelques jours dans l'atmosphère.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Lifting

Informations générales

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN)	3082
No. UN (IMDG)	3082
No. UN (ICAO)	3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (NAPHTHA (PETROLEUM), HYDRODESULFURIZED HEAVY)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN	9
Classe ADR/RID/ADN	Classe 9: Matières et objets dangereux divers.
No. D'Étiquette ADR	9
Classe IMDG	9
Classe/Division ICAO	9
Étiquettes De Transport	



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	III
Groupe d'emballage IMDG	III
Groupe d'emballage ICAO	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS	F-A, S-F
Code Hazchem	•3Z
No. De Danger (ADR)	90
Code restriction de tunnel	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Lifting

Législation UE

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

Listes santé et environnement

Règlement (CE) n o 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Commentaires De Mise À Jour

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

Date de révision 22/11/2011

Révision 3

Remplace la date 28/07/2010

Phrases - R (Texte Intégral)

R34	CAUSE DES BRÛLURES.
R11	Facilement inflammable
R10	Inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R65	Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Mentions De Danger Completes

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.